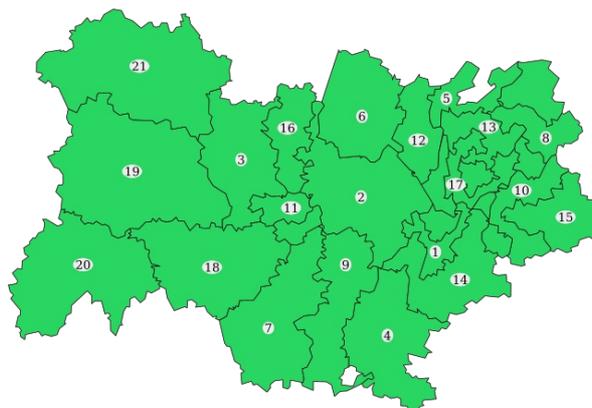
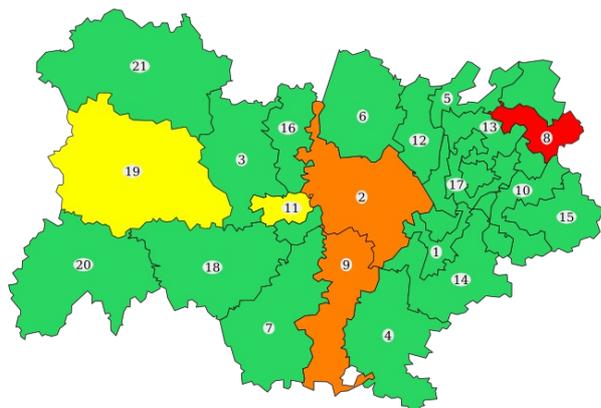


Pour le 21-01-2025
Episode de type combustion

Pour le 22-01-2025
Fin d'épisode



21-01-2025			Bassins d'air	22-01-2025		
Polluants et seuils				Polluants et seuils		
PM10	O3	NO2		PM10	O3	NO2
50			1 Bassin Grenoblois			
			2 Bassin Lyon Nord-Isère			
			3 Contreforts Massif Central			
			4 Est Drôme			
			5 Bassin Lémanique			
			6 Ouest Ain			
			7 Ouest Ardèche			
50			8 Vallée de l'Arve			
50			9 Vallée du Rhône			
			10 Vallée Maurienne Tarentaise			
50			11 Bassin Stéphanois			
			12 Zone Alpine Ain			
			13 Zone Alpine Haute-Savoie			
			14 Zone Alpine Isère			
			15 Zone Alpine Savoie			
			16 Zone des Coteaux			
			17 Zone urbaine des Pays de Savoie			
			18 Haute-Loire			
50			19 Puy-de-Dôme			
			20 Cantal			
			21 Allier			

Depuis plusieurs jours, l'intégralité de la région Auvergne Rhône Alpes est sous l'influence de conditions atmosphériques très stables favorables à l'accumulation des polluants dans les basses couches de l'atmosphère. De plus, les températures plus froides sont à l'origine de l'augmentation des émissions liées au chauffage. Les concentrations en particules PM10 ont augmenté avec des dépassements du seuil d'information et de recommandations dans plusieurs zones et sur plusieurs jours consécutifs. Le risque de dépassement reste fort pour la journée du mardi 21 janvier dans plusieurs zones.

Mercredi 22 janvier 2025, une perturbation devrait traverser notre région avec pour conséquence une meilleure dispersion des polluants. Les concentrations en particules devraient être en baisse et il ne devrait pas y avoir de dépassement du seuil d'information et de recommandations pour cette journée.

 Pas de vigilance

 Vigilance jaune

 Vigilance orange

 Vigilance rouge

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type combustion**

» Se protéger pour limiter mon exposition

A noter : au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Continuez d'aérer votre domicile



Limitez vos activités physiques intenses



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

Personnes sensibles et vulnérables



Eloignez vous des grands axes routiers aux périodes de pointes



Évitez les activités physiques intenses en plein air



Reportez les activités qui demandent le plus d'effort



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

» Agir pour limiter mes émissions

Particuliers



Maîtrisez la température de votre logement (19°C)



Respectez les interdictions de brûlage à l'air libre des déchets verts



Si vous vous chauffez au bois, veillez à utiliser un appareil performant



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

Professionnels



Reportez l'écoquage et toutes opérations de brûlage à l'air libre



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments (19°C)



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes